



La cause du français dans deux textes officiels et deux manifestes. Argumentaire et discours (Hervé Bourges, Hubert Védrine, Robert Chaudenson et Xavier Combe)

José Domingues de ALMEIDA

Université de Porto

jalmeida@letras.up.pt

Avant toute autre considération sur l'état des lieux de la langue française dans le contexte actuel, c'est-à-dire les faits *avant* la fête, et de ses effets sur et par le discours, force est de rappeler que notre langue présente des particularités dans le concert des langues supranationales (*cf.* Calvet, 1999) qui rendent à présent son statut ambigu, ou en tout cas incertain. Ces idiosyncrasies tiennent, pour une bonne part, aux disparités et décalages multiples entre poids démo-linguistique et projection symbolique et médiatique, entre inscription géographiques et imbrications minoritaires ou en partage ; ce qui induit l'image indéfinissable d'une langue référée partout et présente nulle part, évanescence, privée, par les aléas historiques, de la prise en bloc durable et assurée sur le territoire.

À cet égard, les espaces associables à la notion de « francophonie » ne relèvent pas de l'évidence géographique des grands blocs linguistiques europhones transposés par le fait colonial et conservés, voire consolidés, par les institutions dé- et postcoloniales. Qui plus est, la France n'a pas connu la vague coloniale migratoire et d'expatriation, si l'on excepte le Canada et l'Algérie, qui eût assuré une présence consistante et durable pour l'usage de la langue, autre que celui du simple comptoir commercial et de l'emprunt linguistique (*cf.* Dufour, 2006). À cela s'ajoute le fait, tout à fait décisif, que la France n'a pas accouché d'une entité politique plus grande qu'elle, comme l'Angleterre, l'Espagne ou le Portugal l'ont fait, qui assure le relai, ou en tout cas le contreponds à la tutelle politique hexagonale unique et réservée sur la langue.

Il en découle une uniformisation de l'instrumentalité linguistique, mais surtout une concentration sur une seule nation, qui plus est



«littéraire» à outrance (*cf.* Fergusson, 1991), des instances normatives et de la brillance ou du prestige de la langue. Ce constat en éclaire d'autres, qui touchent à l'insécurité linguistique des périphéries (*cf.* Gauvin, 2000) et à la « périphérisation » même des aires linguistiques francophones par rapport au centre « franco-centré ».

La méfiance relative de l'institution francophone à l'endroit de la mondialisation, - cette dernière « topique » *francodoxe*, pour reprendre François Provenzano (2011) -, qui s'inscrit dans la doxa *oifienn*e du combat stratégique et opportuniste du français contre l'uniformisation linguistique et culturelle anglo-saxonne -, ne parvient pas à élucider une réalité factuelle : indépendamment des investissements consentis au rayonnement international de la langue française comme idiome de communication internationale, le fameux « statut international du français », et des déclarations d'intention à son égard, l'avenir global de notre langue n'est pas assuré. Le risque qu'elle se réduise à une belle langue du passé sans projection ou pertinence mondiale, à l'instar de l'italien, demeure (*cf.* Chaudenson, 2006).

À cet état de fait, concourt un discours décliniste hexagonal ambiant, relayeur d'un véritable désamour français par rapport à la Nation, mais surtout producteur d'une incroyable incapacité à lire les enjeux de la mondialisation et à y faire jouer les possibilités du français. La désaffection du français dans la communication hexagonale, qu'elle soit institutionnelle ou privée, notamment dans le monde de l'entreprise ou des affaires, s'avère un signe contre-productif de faiblesse du pays et de sa vision du monde qui ne manque pas d'être interprété de façon subliminale par les larges auditoires audiovisuels comme une perte de confiance en soi, comme un exercice désespéré, pour se donner bonne contenance dans l'arène communicationnelle. D'autant plus contre-productif qu'il est flagrant que les germanophones ou hispanophones restent attachés à l'imposition de leurs points de vue dans *leur* langue, obligeant par là-même à un contraignant exercice de traduction, d'interprétation, c'est-à-dire quelque part à une confrontation linguistique et culturelle dans et par le médium du message.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Le statut géopolitique et géostratégique du français demeure instable, avec de vifs reflets et



oscillations sur la demande en français langue étrangère et ce, en dépit des campagnes promotionnelles et des argumentaires agressifs, mais isolés par rapport à la tendance et à la pratique hexagonales en matière de politique linguistique. C'est le cas chez nous, au Portugal, où la promotion du français en deuxième langue étrangère joue pour l'heure sur une dévalorisation conjoncturelle de l'espagnol comme langue utile, indépendante de l'appréciation constante de la production de biens culturels en espagnol, et sur le miroitement de l'émigration en pays francophones.

En outre, sur le plan purement géolinguistique, ce désamour entraîne un état de légitime méfiance postcolonial vis-à-vis du français, de la part de maints dirigeants africains de pays francophones, tenu pour monnaie d'échange et mobile dans les rapports de force internationaux. En effet, il est à noter que le français est la seule langue africaine faisant l'objet de chantage sur l'échiquier diplomatique. Cela s'est vu au Rwanda, a failli se voir au Burundi, Madagascar et, suprême affront, dans la RDC, grand réservoir de matières premières, mais aussi dépôt de tous les espoirs démocratiques du français. Cela explique aussi l'indifférence des régimes africains infréquentables, provisoirement bannis de l'OIF, mais qui peuvent toujours jouer la carte linguistique, le peu d'adhérence du français sur leur territoire, pour braver la *Françafrique*. En fait, une guerre, - qui se revêt aussi d'une dimension linguistique -, couve depuis des décennies sur le continent africain et a déjà causé des millions de morts, comme le rappelle Paul-Marie Coûteaux (2006).

Le contraste avec la situation des autres pays africains est, à cet égard, frappant : le portugais est consolidé dans les ex-colonies ; la scolarisation, le développement économique et la pacification politique aidant. En Asie, le Timor oriental n'a-t-il pas opté pour le portugais comme langue officielle alors que le choix de l'anglais eût semblé évident ? En effet, à quelques rares exceptions près, les pays francophones africains sont les plus touchés par l'instabilité politique, les conflits, la stagnation ou l'arabisation / islamisation (*cf.* Chaudenson, 2006 : 106), donc les moins scolarisables en français, alors que l'OIF s'est mise à promouvoir les langues africaines à côté du français au lieu de promouvoir le français tout court, laissant ladite tâche aux institutions africaines.



Ceci nous conduit à porter notre attention sur le décentrage programmatique de l'OIF, dont le dernier discours lénifiant en date vise un irénisme idéologique et s'appuie sur un *pathos*, censément véhiculé par le français même, - langue chargée en soi de bons sentiments -, et qui aboutit à une indécidabilité des objectifs, associée à une indéfinition des critères d'appartenance (quels liens le Qatar noue-t-il avec le français, par exemple ?). Cette dispersion programmatique et l'amalgame des priorités qu'elle engendre en tant que *doxa* officielle de la francophonie n'invalide pas pour autant des démarches sous forme de *rapports* dans la documentation française, et n'est pas sans susciter des réactions manifestaires individuelles plus ou moins passionnées. Il s'agit notamment, dans le premier cas, des rapports d'Hervé Bourges et d'Hubert Védrine et, dans le deuxième cas, des manifestes de Robert Chaudenson et de Xavier Combe. Tâchons d'en dégager les stratégies discursives, lesquelles pointent des continuités et discontinuités discursives.

À ce stade, il est pertinent de convoquer l'essai de François Provenzano sur l'approche rhétorique des discours en francophonie (2011), c'est-à-dire, selon lui, des discours *francodoxes* que ces textes véhiculent. Ces discours, surtout manifestaires ou essayistiques, font en fait alterner la dysphorie et l'euphorie, et engagent des états d'âmes, une prise de parole passionnelle visant la constitution d'un auditoire sensible à l'urgence d'une action ; la création ou mobilisation d'une communauté militante, souvent pour un combat de la dernière chance. Il n'est pas indifférent que ce soit les instances hexagonales ou franco-centrées les commanditaires-destinataires de ces discours, lesquels finissent par s'insérer dans l'appareil francophone et infèrent la production d'un savoir francodoxe » (*cf. idem*: 193-242). À des titres divers, les rhétoriques doxiques produites par ces textes, chacun à sa façon, s'inscrivent dans les logiques qui informent le discours de la francophonie ces dernières années, plus précisément depuis le sentiment communément partagé du déclin international du français.

En plus de caractériser les stratégies discursives des textes et des savoirs francophones, François Provenzano brosse le portrait des producteurs de ces discours : « Victime de la censure injuste d'une presse acquise aux nouvelles normes de la médiocrité à l'américaine et cultivant

l'esprit de coterie, le 'francophone' se pose en bastion de résistance, dont la nécessité est à la mesure de l'incompréhension qu'elle suscite » (*idem*: 210). Ceci dit, la francophonie apparaît toujours comme une *potentialité* du monde à venir dans lequel le français jouerait un rôle équilibrant, salvateur ou authentique au milieu de tant d'uniformisation et de communication tournant à vide (*idem*: 210ss). Rappelons-le : ses discours oscillent entre la *dysphorie* des constats décadentistes et régressifs, et l'*euphorie* autour de mystifications francophones, comme l'inflation généralisée des statistiques francophones (*cf. idem*: 228s).

Mais venons-en aux textes qui ont retenu notre attention. L'essai de Robert Chaudenson *Vers une autre idée et pour une autre politique de la langue française* (2006) fait suite à une pensée cohérente en faveur d'une politique linguistique efficace du français. François Provenzano rappelle que Chaudenson « (...) incarne la position de l'universitaire rigoureux, dénonciateur de toutes les mystifications métalinguistiques et porteur d'un regard lucide sur les réalités 'francophones' » (Provenzano, 2011: 228). Influencé par les travaux plus « scientifiques » sur le poids des langues de Louis-Jean Calvet¹, cet auteur s'avère, au dire de Provenzano, l'exemple d'une recherche digne de ce nom dans le domaine scientifique des études francophones, et relève de ce qu'il nomme « les histoires problématisées » (*idem*: 225).

Chaudenson recentre le débat sur la politique de la langue française à partir de l'essentiel : refus de la tutelle exclusive de l'Hexagone et des Français sur la langue, inclusion des variantes non-littéraires ou prestigieuses du français, - notamment les parlers créoles, relativisation des préciosités et bizarreries orthographiques et syntaxiques, ainsi que de l'hypostase de la belle langue : « Sur le plan linguistique, rien ne fonde la sacralisation, permanente et forcenée, de la variété du français pratiquée par les grands auteurs (...) » (Chaudenson, 2006: 151) et démythification des connotations axiologiques du français. Face au déclin international du français, Chaudenson plaide pour une attitude et une image moins arrogantes de la France (*idem*: 49), notamment en matière de terminologie

¹ <http://portalingua.observatoireplurilinguisme.eu/Portalingua/www.portalingua.info/fr/poids-des-langues/>

et de néologie où les périphéries s'avèrent souvent plus créatives (*cf. idem*: 51-70) et où les dispositifs de contrôle et de pénalisation sont relativement contre-productifs (*idem*: 66s).

Chaudenson insiste sur l'urgence de la fin du monopole normatif de l'Hexagone sur la langue française :

Si au sein de l'ensemble francophone sont désormais officiellement reconnues la pluralité et la diversité des langues, la langue française elle-même est souvent l'objet de représentations passéistes qui compromettent la diffusion du français et altèrent parfois les relations avec les francophones de cet espace.

La langue n'est pas la propriété exclusive des Français et le français de référence est une construction arbitraire qui résulte essentiellement de la synthèse de travaux scientifiques ou normatifs qui se fondent pour l'essentiel sur la langue écrite ou même littéraire.

La francophonie doit impérativement prendre en compte les normes endogènes de la langue française, tout en engageant une réflexion sur les modalités d'action qui pourraient empêcher, dans une telle stratégie, la balkanisation des vocabulaires de spécialités et surtout la rupture de l'intercompréhension entre les diverses variétés du français' (*idem*: 90).

Ce souci des urgences réelles du français s'étaie sur une évaluation réaliste des potentialités démo-linguistiques de cette langue en Afrique, opposée à « la surestimation systématique du nombre des francophones » (*idem*: 203). En effet, selon Chaudenson, qui s'est fortement investi dans ces estimations : « En Afrique, on peut estimer (...) que les francophones forment, au mieux, de 8 à 10% des populations totales » (*idem*: 109). D'où, selon lui, l'urgence d'un investissement audiovisuel (*idem*: 124) et numérique (*idem*: 131ss) pour les populations de ce continent, et d'une relance intelligente et consistante de l'enseignement en français.

De son côté, le *Rapport pour le président de la République sur la France et la mondialisation* (2007) du ministre Hubert Védrine s'inscrit dans le genre franco-centré de la documentation française officielle où un rapporteur dresse, dans les grandes lignes, un état des lieux d'une problématique et propose des plans d'action très généraux ou, pour reprendre les termes du président Sarkozy, commanditaire dudit rapport : «



Nul mieux que vous, en France, ne peut conduire cette nécessaire réflexion, qui devra déboucher sur des propositions concrètes » (Védrine, 2007: 7).

Dans un premier chapitre intitulé « La France doit-elle repenser sa position face à la mondialisation ? », le rapporteur énonce des méfiances hexagonales face à la globalisation comme phénomène allant de soi et l'une des dernières topiques *francodoxes* en date. On notera « l'attachement à une identité et à une langue menacées par la marée anglophone (si la mondialisation se faisait en français, les réactions françaises seraient assez différentes) » (*idem*: 14), - une parenthèse qui exprime un *ethos* d'impartialité -, avant de contrecarrer ces arguments par des stratégies offensives. Dans ce bilan des atouts, Védrine souligne la langue française, « une des cinq ou six langues de culture et de civilisation » (*idem*: 32. C'est nous qui soulignons), - imprécision parlante -, pour insister sur le fait qu'il faudrait que les Français « entre[tiennent] et exploite[ent] [mieux] l'image de culture, de créativité et de qualité, le capital immatériel de la France » (*idem*: 37). Ce qui est dit de façon subliminale, c'est que le rayonnement du français est fonction de la richesse de la production et de la réception internationale des produits culturels *en* français dans un rapport de cause à effet ; ce que Paul-Marie Coûteaux rappelle pour les années 60 et début des années 70 pour les arts et les sciences sociales françaises (*cf.* Coûteaux, 2006 : 112-127). Si le rapport appelle de ses vœux un apprentissage précoce des langues étrangères, c'est pour rappeler qu'« (...) il faut d'abord savoir... lire, écrire, compter et parler français) » (Védrine, 2007: 38).

Mais les lignes stratégiques du document vont plus en avant et mettent un bémol à l'euphémisation et fédéralisme à outrance de la politique étrangère de la France. Contre ceux qui se dressent contre des soucis diplomatiques « déplacés » (*Françafrique*, monde arabe ou ... francophonie), le rapporteur réplique : « Et d'ailleurs, les autres pays européens renonçaient-ils ainsi à eux-mêmes (voir les zones d'influence de chaque État membre) ? » (*idem*: 83). Et Védrine de surfer la vague de l'*ethos* de l'universel, - « cette vocation 'universelle' dont nous aimons nous réclamer » (*idem*: 109), et des droits de l'homme, - spécificité française « Aussi sincères que nous le soyons en le disant, faut-il sans arrêt rappeler

que la France est la 'patrie des droits de l'homme' ? » (*idem*: 108) -, pour glisser subtilement sur sa conception de la politique linguistique.

Ce glissement n'est pas innocent, et permet au discours de s'engager dans un registre militant dysphorique. Védrine regrette « l'indifférence des élites françaises au sort du français et de la francophonie » (*idem*: 119). Mais le raisonnement va plus loin, pour soutenir la législation en matière de défense de l'usage exclusif du français : « Si l'américain [et non l'anglais !] était sérieusement menacé [comme le français...], les États-Unis n'hésiteraient pas à adopter des lois Tasca, Toubon ! La France est le seul pays qui a la chance de disposer d'une langue de culture et de communication et qui s'en désintéresse, sauf institutionnellement. Le résultat en quarante ans est là » (*ibidem*). Toutefois, l'argumentaire de ce constat est à nuancer. Robert Chaudenson ne rappelait-il pas qu'« à la différence de la francophonie, la lusophonie et l'hispanophonie sont, l'une et l'autre, bien loin d'être menacées par l'épée de Damoclès de la masse réduite de leurs locuteurs » (Chaudenson, 2006: 116) ; c'est-à-dire que la machine démographique et linguistique marche toute seule pour les autres aires linguistiques, mais pas pour le français.

Le troisième texte qui nous occupe ici ressortit également à la documentation franco-centrée sur la francophonie. Il s'agit du rapport d'Hervé Bourges², homme issu du monde du journalisme et de l'audiovisuel français, avec une large connaissance et expérience des réalités du Maghreb et de l'Afrique noire francophone, et haut fonctionnaire de l'Établissement, nommé Grand-Témoin aux jeux olympiques d'Athènes. Ce document est remis en 2008 à Alain Joyandet, alors secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie. Ce rapport fut accueilli avec l'*ethos* passionnel qui caractérise les débats en francophonie institutionnelle. L'idée selon laquelle la cause combattive du français par rapport à l'anglais n'est pas encore perdue, - topique récurrente de la rhétorique francodoxe (*cf.* Provenzano, 2011) -, avait servi d'escorte à la publication dudit rapport.

Après avoir dressé en introduction ce qu'il nomme « l'état des lieux de la francophonie », Bourges énonce trois priorités distribuées sur seize

² <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000586/0000.pdf>



propositions censées relancer le rayonnement du français, des propositions de la dernière chance. Malheureusement, ou pas, la plupart de ces mesures n'ont jamais vu le jour. Certaines s'inscrivent dans une logique hexagonale de réappropriation, comme l'inscription de Léopold Sédar Senghor et d'Aimé Césaire au Panthéon. François Provenzano rappelle à maintes reprises que cette tentation hexagonale à « l'inscription d'une 'littérature francophone' dans l'histoire littéraire est essentiellement une affaire de représentation, chevillée aux évolutions du projet d'une 'francophonie' politique et, en particulier, aux intérêts français portés par ce projet. » (2011: 37).

D'autres relèvent d'une dispersion du projet francophone dans des thématiques plus vastes, éloignées de la charpente d'une politique linguistique, comme l'élaboration d'une politique francophone de l'énergie ou de l'alimentation. Par ailleurs, la topique idéologique de la langue demeure puissante, notamment dans l'énonciation d'une valorisation des droits de l'homme et de la prévention des conflits ; glissement subtil vers les virtualités intrinsèques du français, que bien des auteurs ne cessent de nuancer.

D'autres encore semblent constituer des propositions tout à fait pertinentes et réalisables, voire urgentes : création d'un visa francophone, promotion d'un programme de mobilité francophone proche de l'Erasmus, intégration de la francophonie institutionnelle et des produits culturels issus des marges du français dans les cursus hexagonaux, et bien évidemment la question-clé de la défense de notre langue : que les francophones, et les Français au premier chef, l'utilisent dans leur communication internationale et interne, à l'instar des mesures législatives prises au Canada, et qui font du Québec le ressort presque mythique où se projettent par intermittence tous les espoirs et la *doxa* francophone depuis les années 70.

Finalement, dans un même registre méthodologique, mais fort d'une expérience technique qui fait défaut à d'autres essayistes *francodoxes*, lui-même producteur d'un savoir francophone, Xavier Combe, interprète de conférence, traducteur et universitaire, publie en 2011, *11+1 propositions pour défendre le français*. L'avant-propos éclaire l'acceptation de cette « défense » qu'il s'agit de promouvoir. Il est question du recul de la qualité



expressive de la communication en français et des ressources de cette même communication (*cf.* Combe, 2011: 13).

Tout en rejetant la topique de la nostalgie du rayonnement du français et en relativisant l'impact purement fonctionnel du *globish* (*idem*: 14s), - code à l'indigence lexicale éprouvée -, Xavier Combe investit dans la dimension non purement communicationnelle et médiatique de la langue : « Dans la mesure où la langue n'est pas qu'un outil de communication, mais le socle de l'élaboration de la pensée et un vecteur d'idéologie, il faut impérieusement veiller à préserver la vitalité de la francophonie et du français, rempart de notre culture et des principes constitutifs de notre organisation commune » (*idem*: 17). Et Combe de reformuler son propos : « Ce dessein devrait sans doute plus justement être désigné comme la 'valorisation' du français » (*ibidem*).

Un rappel (proposition + 1) du dispositif législatif en matière linguistique, sans cesse ignoré dans les faits et dans les conséquences, notamment la loi Toubon, vient couronner un ensemble de 11 recommandations disparates dans leur teneur et dans leur applicabilité. Si certaines de ces suggestions relèvent d'un souci accessoire et folklorique du rayonnement de la langue (Prix de la carpette anglaise, emploi des langues nationales au grand prix Eurovision de la chanson, reformulation des paroles de l'hymne français), d'autres représentent des mesures tout à fait viables et qui auraient sûrement abouti à une plus grande conscience francophone sur le long terme, notamment la proposition 1, dont Xavier Combe est fort conscient des avantages de part sa formation et parcours « Systématiser les cours de traduction d'anglais vers le français dans les formations de journalisme et de communication » (*idem*: 23s), ou encore l'apprentissage précoce d'une langue étrangère autre que l'anglais (*idem*: 29-31) ou une meilleure mise à profit pédagogique du dispositif audiovisuel français (*idem*: 33-37).

Cet essai découle d'une initiative personnelle, même si balisée par une expérience technique en tant qu'interprète et spécialiste, et traduit un souci sincère de contribuer à la défense de la langue française. À l'instar des trois autres textes relativement récents que nous venons d'analyser, il illustre à sa manière une passion française de la langue, et puise dans ce



que François Provenzano désigne par « ressources rhétoriques » de la *doxa* francophone, fondée sur une alternance d'*ethos* émotionnels, tant euphoriques que dysphoriques, par rapport au *fatum* linguistique (Provenzano, 2011: 112s), et sur un investissement passionnel et passionné.

En tous cas, tous ces textes prouvent le caractère tout à fait atypique et passionnel du rapport des francophones à leur langue, mise à dure épreuve par la mondialisation communicationnelle, comme on le verra à nouveau dans le récent rapport *Principales propositions pour une ambition francophone*³ par Pouria Amirshahi. Ils s'inscrivent donc dans un continuum doxique qui sert de discours d'escorte à l'appareil francophone, qui consolident un savoir francodoxe et accentuent le caractère singulier de notre rapport à la langue.

Bibliographie

CALVET, Louis-Jean (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris: Plon.

CHAUDENSON, Robert (2006). *Vers une autre idée et pour une autre politique de la langue française*. Paris: L'Harmattan.

COMBE, Xavier (2011). *11+1 propositions pour défendre le français*. Paris: L'Harmattan.

COÛTEAUX, Paul-Marie (2006). *Être et parler français*. Paris: Perrin.

DUFOUR, Christian (2006). *Le Défi français. Regards croisés sur la France et le Québec*. Québec : Septentrion.

FERGUSON, Priscilla Parkhurst (1991). *La France, nation littéraire*. Bruxelles: Labor.

GAUVIN, Lise (2000). *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*. Paris: Karthala.

PROVENZANO, François (2011). *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*. Bruxelles: Les Impressions Nouvelles.

³ <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1723.asp>



VÉDRINE, Hubert (2007). *Rapport pour le président de la République sur la France et la mondialisation*. Paris: Fayard.